



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

innovation

Question écrite n° 103886

### Texte de la question

M. Frédéric Barbier interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation sur les start-ups. Si le numérique a parfois symbolisé la destruction d'emplois et la déshumanisation, la France a de nombreux atouts à faire valoir. Elle est d'ailleurs souvent citée en exemple, notamment parmi les plus prestigieuses startups californiennes. Avec la création en 2013, de « la French Tech » le Gouvernement a démontré sa volonté de soutenir la croissance des startups françaises tout en leur offrant une vitrine à l'international. Différents leviers ont été mis en place : la « bourse French Tech » (financement d'amorçage) ; le « Pass French Tech » (pour les *startups* en hyper croissance) ; les « French Tech Hubs » (*startups* françaises labélisées à l'international) ; ou le « French Tech Visa » (pour faciliter l'accueil d'entrepreneurs, de salariés et d'investisseurs internationaux en France). Il souhaiterait connaître les autres mesures mises en place par le Gouvernement pour soutenir l'innovation et le développement des *startups*, notamment d'un point de vue fiscal, ainsi que les résultats déjà obtenus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Barbier](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103886

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Industrie, numérique et innovation

**Ministère attributaire :** Numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 avril 2017](#), page 3024

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)